



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ÉDITO



Le Pavé dans la Pub

HIVER 13/14

GIGANOTOSAURUS

Vu l'énormité des chiffres et des enjeux, la fusion entre Publicis et Omnicom tient autant de la dérive du continent pub que du scoop économique. Une fois les autorisations réglementaires validées, elle va donner forme à un mastodonte de 130 000 salariés fort d'un chiffre d'affaire de 17,7 milliards d'euros (source les Echos) : le leader planétaire de la publicité. **Séisme sur un marché déjà tendu**, cette annonce ne manque pas de susciter de nombreuses interrogations chez tous les salariés du secteur : y aura-t-il un impact social dans le nouveau groupe ? Comment les paroles rassurantes des dirigeants dans la presse vont-elles résister à une machinerie économique et financière dont on connaît l'imprévisibilité et l'emballement possible ? Et dans les autres agences, que va-t-il se passer ? **Comment négocier le virage au tout digital pour ne pas laisser les salariés sur le bas-côté ?**

« Défendre les emplois
et faire respecter vos droits »

Autant de questions qui plaident pour un dialogue social fort, né de la mobilisation accrue de tous les acteurs sociaux : élus de comités d'entreprise, délégués du personnel, élus CHSCT d'agences conseil, médias ou d'affichage... La CFDT va, plus que jamais, peser sur nos directions pour défendre vos emplois, faire respecter vos droits, réduire la précarité, améliorer les conditions de travail, **demander des augmentations de salaires**, former aux compétences de demain, **aider les salariés en difficulté comme nous le faisons chez Publicis, Havas, McCann,**

Decaux et dans toutes les entreprises où nous sommes présents et représentatifs. Que vous soyez représentant du personnel ou salarié, en agence conseil ou en régie, vous vous sentez concernés par les profondes mutations de l'entreprise aujourd'hui et ses conséquences sur votre avenir professionnel. Vous avez besoin d'informations, de formations, de conseils, voire d'aide juridique. **Un réflexe : pensez CFDT.**

ACTUS



La CFDT couronnée au Grand Prix des stratégies de communication 2013. Le 4 décembre, la CFDT a reçu l'un des quatre Grand Prix des stratégies de communication, pour sa nouvelle plate-forme de communication, conçue par **M&C Saatchi Corporate**, dans la catégorie communication éditoriale.

Contactez la CFDT :
tél. : +33(0)1 56 41 54 00
email : f3c@f3c.cfdt.fr



f3c-cfdt.fr

VRAI / FAUX

CHARRETTE, JE RÉCUPÈRE OU PAS ?

Encore une « nocturne » lundi jusqu'à 2h du mat... pour un rendu client le matin même à 9h. Marre des charrettes à répétition, qui ne sont ni récupérées et encore moins payées en heures sup... Ça fait partie du job me dit à chaque fois mon boss...

FAUX : Le code du travail stipule que le temps de repos quotidien minimal est de 11 heures consécutives par 24 heures (L.3132-1 à L.3132-14 et L.3132-16 à L.3132-31).

STAGIAIRES... MAIS PAS ESCLAVES !

C'est le nouveau sous-prolétariat de la Pub ! Ils sont corvéables à merci, pas ou mal payés... Tout est normal, le patron a sa réponse toute faite : « faire un stage dans une grande agence est déjà une chance ». Et d'ajouter : « Comme ils se bousculent à la porte, je peux en faire ce que j'en veux ! »

FAUX : Depuis la Loi Cherpion du 28 juillet 2011, les agences ne peuvent plus faire ce qu'elles veulent et comme elles veulent. Cette loi dit notamment :

- La durée du ou des stages effectués par un même stagiaire dans une même entreprise ne peut excéder six mois par année d'enseignement.
- Les stages ne peuvent pas avoir pour objet l'exécution d'une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent de l'entreprise.
- L'accueil successif de stagiaires, au titre de conventions de stage différentes, pour effectuer des stages dans un même poste n'est possible qu'à l'expiration d'un délai de carence égal au tiers de la durée du stage précédent.
- L'entreprise qui accueille des stagiaires doit tenir à jour un registre des conventions de stage, indépendamment du registre unique du personnel.

VERBATIM

MON CHEF EST UN PERVERS NARCISSIQUE...

« Fort avec les faibles, faible avec les forts,
notre manager fait régner la terreur. »

Autoritaire, tatillon, dressant les uns contre autres, injuste, incapable d'écouter, irrespectueux... l'ambiance est devenue irrespirable et les arrêts maladies se multiplient. Nous avons tous envie de dénoncer ses méthodes, mais nous avons peur de devenir sa cible privilégiée. »

Séverine est chef de pub dans une grande agence qui propose à ses clients des démarches éthiques et responsables... Comme elle, vous avez sûrement rencontré un de ces personnalités dans votre entreprise. Vous en avez été témoin ou victime. Sachez que vous n'êtes pas seuls. Contactez votre délégué syndical qui demandera au Comité d'Entreprise de **déclencher un droit d'alerte**. Une enquête obligatoire et immédiate sera alors conduite par l'employeur, ou son représentant, et celle-ci donnera lieu à des sanctions.

Dans cette agence-là, ça a marché ! Exit le pervers narcissique.

LA CFDT
EST
PRÉSENTE
NOTAMMENT
CHEZ :

PUBLICIS - PAGESJAUNES - ALTAVIA -
TF1 PUBLICITÉ - JC DECAUX - HAVAS -
LIGARIS - MCCANN - LAGARDÈRE - EVEREST
- IP - PITNEYBOWES - RNP - KURYO...



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

ILS ONT OBTENU ÇA

**PAGESJAUNES,
LE CONTRAT DE
GÉNÉRATION
EST SIGNÉ**

Les points forts :

- Le tuteur sera rémunéré sous forme de prime
- Le tuteur aura une réelle fiche de poste claire et détaillée, autrement dit son rôle et sa mission seront reconnus.
- La pénibilité du travail sera prise en compte pour les seniors
- L'accord rappelle très clairement la grille de rémunération des stagiaires.

*** Chaque salarié peut demander une information complète sur le contenu de l'accord auprès de son délégué syndical Cfdt.**

LA PUB MÈNE À TOUT, IL SUFFIT D'EN SORTIR...

HEUREUSE D'ÊTRE DANS LE PÉTRIN !

MARRE DE LA PUB ?

Aussi, pourquoi ne pas envisager de changer de métier... Certains l'ont fait, via le Congé Individuel de Formation (CIF). Témoignage de Anaïs Olmer, ancienne DA chez BETC devenue pâtissière « arty ».

“ J'avais envie de passer à autre chose. La naissance de mes deux enfants a été le déclic... J'ai demandé à mon employeur un CIF pour devenir pâtissière. Ça a marché ! Mon projet, que j'avais soigneusement préparé, a été accepté par l'Afdas*. Après un an de formation, j'ai obtenu, en 2006, le CAP de pâtissier-glacier-confiseur. Dans la foulée, j'ai ouvert une boutique à Paris baptisée « Chez BOGATO »*. Depuis, je crée, non plus des pubs, mais des gâteaux pour les petits et les grands gourmands. Cette seconde « vie » me plaît énormément ! **”**

* Son dossier avait été repéré et soutenu par un militant Cfdt qui siège au sein de l'Afdas (l'Assurance de Formation des Activités du Spectacle), l'organisme incontournable pour obtenir un CIF (Congé Individuel à la formation) en vue d'une reconversion. Contactez votre délégué syndical Cfdt, il vous donnera le mode d'emploi.

* Chez Bogato : 7, rue Liancourt - 75014 Paris ; www.chezbogato.fr



■ ■ ■ WORK IN PROGRESS ■ ■ ■

SALAIRES

Depuis 2011, nous n'avons pas eu d'augmentation des minima conventionnels. Nous sommes actuellement autour de la table des négociations. Après plusieurs séances de négociation, la partie patronale a fait une proposition d'augmentation à 1,5%.

Pour la Cfdt, une bonne opportunité pour revaloriser nos grilles conventionnelles.

Suite au prochain épisode...

TEMPS DE TRAVAIL

Un sujet qui intéresse de nombreux salariés. La Cfdt est la seule organisation syndicale autour de la table des négociations... face aux organisations patronales. Nous revendiquons un forfait jour seulement pour les cadres, mieux rémunéré et prenant en compte

l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle...

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ & PRÉVOYANCE

Cette négociation était enterrée depuis des années.

**L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013
signé entre le patronat et les syndicats
lui a donné une seconde vie...**

Nous travaillons sur la constitution d'un cahier des charges afin de trouver l'organisme de santé qui pourra être recommandé sur notre branche.

PÉNIBILITÉ

Un sujet pénible où nous avançons sur des œufs. Un recensement des bonnes pratiques dans les entreprises va être fait afin de...

partager l'expérience de tous sur le sujet et améliorer les conditions de travail.

BULLETIN D'ADHÉSION

VOS DROITS EN TANT D'ADHÉRENT(E)

- › Une défense personnalisée
- › Un crédit d'impôts
- › Une caisse de solidarité
- › Un droit d'expression
- › Une formation régulière
- › Une information régulière
- › Une question, un problème ? Appelez notre service de réponse à la carte.

BULLETIN À RENVoyer :

CFDT - Fédération Communication Conseil Culture
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - email : f3c@f3c.cfdt.fr

COORDONNÉES DU FUTUR ADHÉRENT(E)

Madame Monsieur
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse personnelle :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone (personnel) :
Portable :
Email (personnel) :

14TCP001

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement :
Nom de l'entreprise :
Lieu de travail :
Code APE/NAF :
Activité ou convention collective :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (professionnel) :
Email (professionnel) :
Métier / Fonction :

- Employé
- Technicien / Agent de maîtrise
- Cadre